

Programme des Nations Unies pour le développement



REF : 2021/ 043

Le 17 Mars 2021

Monsieur le Ministre,

J'ai le plaisir de vous informer qu'à la suite des décisions prises lors du comité de pilotage du projet « électrification rurale et autonomisation des femmes » tenu le 1^{er} février 2021, de nouvelles contributions ont été apportées par les partenaires du projet en l'occurrence le MTPTC et le PNUD.

Ces contributions additionnelles se répartissent comme suit :

- Apport en espèces du PNUD : **666,000 dollars américains**
- Apport en nature du gouvernement (ANARSE/MTPTC) : **2 génératrices diesel** équivalent à un montant de **9,755,860 gourdes haïtiens** pour les communes de Capotille et de Vallières.
- Apport en nature du gouvernement (MTPTC) : **Travaux d'aménagement de terrain et de route d'accès aux sites.**

Tel qu'accordé lors de cette dite rencontre dont le compte-rendu signé est en annexe, ces contributions permettront de garantir la disponibilité des ressources financières nécessaires et suffisantes pour finaliser la construction des centrales solaires photovoltaïques dans 2 des communes cibles du projet.

Il en résulte des modifications substantives dans les activités avec une révision budgétaire associée, particulièrement à la composante 2 du projet.

Si le document rencontre votre accord, je vous prie de bien vouloir signer les trois copies et nous les retourner pour les suites utiles.

Je profite de l'occasion pour vous réaffirmer notre volonté de travailler à vos côtés, pour la promotion des micro-réseaux électriques à base d'énergies renouvelables en Haïti et vous prie d'agréer, Monsieur le Ministre, l'assurance de ma haute considération.

Le Représentant Résident,

Stephanie Eubell

Fernando Hiraldo

Pj : (4)

Monsieur Joseph Jouthe
Ministre de la Planification et de la Coopération Externe
Port-au-Prince, Haïti



REVISION SUBSTANTIVE #2

Titre du Projet : Electrification Rurale et Autonomisation des Femmes

Numéro de Projet : 00105768

Partenaires de mise en œuvre : Ministère des Travaux Publics, Transports et Communications (MTPTC)

Date de début : Janvier 2018 **Date de fin :** Décembre 2022

Date du CAP : 30 janvier 2018

Justification de la révision substantive

Cette révision substantive du projet a pour objet d'introduire les nouvelles contributions apportées par les partenaires d'implémentation du projet : PNUD et le MTPTC afin de combler l'insuffisance de fonds qui a été constaté sur la composante 2 du projet suite à la réception et l'évaluation des offres reçues pour la construction des microcentrales solaires photovoltaïques de Capotille et de Vallières.

Par rapport à cette situation, le comité de Pilotage, réuni le 1^{er} février 2021, a pris les décisions suivantes :

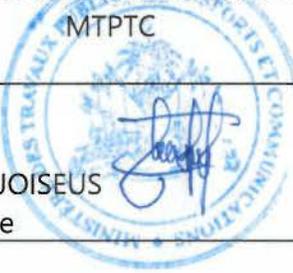
- 1- Le Représentant Résident du PNUD en Haiti a confirmé l'ajout d'un montant total de **568,000 \$ USD** sur le budget de l'année 2021 du projet. Ce montant provienne des fonds propres du PNUD.
- 2- Le Directeur Général de l'ANARSE, a confirmé que :
 - a. le Gouvernement Haïtien via le MTPTC, fournira deux (2) génératrices diesel de caractéristiques et de capacité adéquates aux cahiers des charges qui seront couplées avec les futures centrales solaires de Capotille et Vallières. Cette contribution en nature équivaut à un montant de : **9,755,860 HTG.**
 - b. le Gouvernement Haïtien via le MPTPC apportera son soutien via la Direction Départementale du Nord-Est du MTPTC pour la réalisation de certains travaux de génie civil dont les mouvements de terrain, les travaux de terrassement et d'évacuation de déblai et la construction des routes d'accès aux sites retenus pour la construction des centrales hybrides de Capotille et de Vallières.

Aussi en mars 2021, le représentant résident du PNUD en Haiti a confirmé l'ajout d'un montant de **98,000 \$ USD** sur le budget de l'année 2022 du projet qui permettra de financer la fin des travaux de construction des centrales solaires PV de Capotille et de Vallières.

Il en résulte des modifications substantives dans les activités avec une révision budgétaire associée, particulièrement à la composante 2 du projet. Les sections modifiées du document de projet sont annexées à la présente ainsi que d'autres documents pertinents qui font maintenant partie intégrante du document de projet.

<p>Effet du CPD auquel contribue le projet :</p> <p>CPD Outcome 3 : Les institutions nationales, régionales et locales, et la société civile, améliorent la gestion de l'espace rural et urbain, de l'agriculture et de l'environnement, et les mécanismes de prévention et de réduction des risques pour améliorer la résilience de la population aux catastrophes naturelles et au changement climatique.</p> <p>Produits Indicatifs :</p> <p>CPD Output 3.2 : Des mécanismes et partenariats sont mis en place pour favoriser des modes de production, de distribution et de consommation durables.</p>	Total des ressources nécessaires :		US\$ 6,306,612 HTG 9,755,860
	Total des ressources allouées :		
	PNUD		US\$ 666,000
	Japon		US\$ 5,490,612
	Emirates		US\$ 150,000
	En nature		
	Apport en Nature du GVT Haïtien		HTG 9,755,860

Lu et approuvé par :

Ministère de la Planification et de la Coopération Externe MPCE 	Ministère des Travaux Publics Transports et Communications MTPTC 	Programme des Nations Unies pour le développement PNUD
Joseph JOUTHE Ministre	Nader JOISEUS Ministre	<i>Fernando Hiraldo</i> Fernando HIRALDO Représentant Résident
Date :	Date :	Date : 20-Mar-2021

Liste des Annexes

Annexe 1 : Budget et plan de travail annuel de 2021

Annexe 2 : Compte Rendu signé de la réunion du Comité de Pilotage du 1^{er} février 2021

Annexe 3 : Le Document de projet initial signé

Annexe 4 : Révision Substantive #1 signée